



Número de Révision: 007.0

Date de sortie: 01/05/2017

## 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE 660 RETAINING COMPOUND known as Loctite(R) 660 Quick Metal(R)</b>	<b>Numéro IDH:</b>	209765
<b>Type de produit:</b>	Adhésif anaérobie	<b>numéro d'item</b>	66010
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: (905) 814-6511		
2515 Meadowpine Boulevard	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**DANGER:** PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.  
PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.  
PROVOQUE DES LESIONS OCULAIRES GRAVES.  
PEUT PROVOQUER DES SYMPTOMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTES RESPIRATOIRES PAR INHALATION.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
<b>Intervention:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés.
<b>Stockage:</b>	Non prescrit

Numéro IDH: 209765

Nom du produit: LOCTITE 660 RETAINING COMPOUND known as Loctite(R) 660 Quick Metal(R)

**Élimination:** Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	24448-20-2	40 - 50
Méthacrylate hydroxyalkyle	27813-02-1	30 - 40
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	5 - 10
Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	1 - 5
Mica	12001-26-2	0.1 - 1
Anhydride maleique, telomerise avec le styrene et l'isopropylbenzene	26762-29-8	0.1 - 1
Acide méthacrylique	79-41-4	0.1 - 1
Cumene	98-82-8	0.1 - 1
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1 - 1
Diméthacrylate de polyglycol	25852-47-5	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage.

**Produit ou gaz issus de la combustion:** Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

**Mesures de protection de l'environnement:** Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

**Méthodes de nettoyage:** Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulement afin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter des équipements complets de protection pour le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manipulation. Garder le récipient fermé. Consulter la section 8.

**Stockage:** Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F)  
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

**Durée de Conservation Déclaration:** Non disponible

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	10 mg/m <sup>3</sup> TWA Poussière inhalable 3 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire.	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m <sup>3</sup> TWA	Rien	Rien
Hydroperoxyde de cumène	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m <sup>3</sup> ) TWA (PEAU)	Rien
Mica	3 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire.	20 MPPCF TWA	Rien	Rien
Anhydride maléique, telomérise avec le styrène et l'isopropylbenzène	Rien	Rien	Rien	Rien
Acide méthacrylique	20 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
Cumène	50 ppm TWA	50 ppm (245 mg/m <sup>3</sup> ) PEL (PEAU)	Rien	Rien
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Rien	Rien	Rien	Rien
Dioxyde de titane	10 mg/m <sup>3</sup> TWA	15 mg/m <sup>3</sup> PEL poussière totale 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m <sup>3</sup> TWA poussière totale 50 MPPCF TWA poussière totale 5 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Diméthacrylate de polyglycol	Rien	Rien	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permises.

**Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

**Protection des yeux:**

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

**Protection de la peau:**

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de butylcaoutchouc. Gants de polychloroprène. Les gants en caoutchouc naturel.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Pâte, Liquide
<b>Couleur:</b>	Argent
<b>Odeur:</b>	Doux
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	< 5 mm/hg (27 °C (80.6 °F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	> 149 °C (> 300.2 °F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	1.1
<b>Densité de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F) Tagliabue en vase fermée
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible

<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Légère
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	1.16 %; 12.75 g/l
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement. La polymérisation peut se produire à une température élevée ou en présence de produits incompatibles.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Températures élevées. Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

### Inhalation:

Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires. Ces symptômes, qui peuvent inclure une oppression thoracique, une respiration sifflante, une toux, un essoufflement ou une crise d'asthme, peuvent être immédiats ou à retardement (jusqu'à plusieurs heures après l'exposition). L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.

### Contact avec la peau:

Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.

### Contact avec les yeux:

Provoque des lésions oculaires graves.

### Ingestion:

Peut causer des perturbations gastrointestinales.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Rien	Irritant, Allergène
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Irritant, Allergène
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Rien	Poussières nuisibles
Hydroperoxyde de cumène	Inhalation LC50 (Souris, 4 h) = 200 mg/l	Allergène, Système nerveux central, Corrosif, Irritant, Mutagène
Mica	Rien	Poumon
Anhydride maléique, telomerise avec le styrene et l'isopropylbenzene	Rien	Irritant, Allergène, Respiratoire, Corrosif, Yeux
Acide méthacrylique	Oral LD50 (Souris) = 1,332 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,600 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,250 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 1,200 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,060 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,224 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 500 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 7.1 mg/l	Corrosif, Irritant, Allergène
Cumene	Oral LD50 (Rat) = 2.91 g/kg Oral LD50 (Rat) = 1,400 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 8000 ppm	Système nerveux central, Irritant, Poumon
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Oral LD50 (Souris) = 270 mg/kg	Allergène, Sang, Reins, Mutagène, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Dioxyde de titane	Rien	Irritant, Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Diméthacrylate de polyglycol	Rien	Allergène, Irritant

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Non	Non	Non
Méthacrylate hydroxyalkyle	Non	Non	Non
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Non	Non	Non
Hydroperoxyde de cumène	Non	Non	Non
Mica	Non	Non	Non
Anhydride maléique, telomerise avec le styrene et l'isopropylbenzene	Non	Non	Non
Acide méthacrylique	Non	Non	Non
Cumene	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 2B	Non
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Non	Non	Non
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non
Diméthacrylate de polyglycol	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Information écologique:

Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sheila Gines, Affaires Réglementaires Spécialiste

**Date de sortie:** 01/05/2017

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.